

## ADRESSES ET N° UTILES

Pour toute urgence, appelez le — — — 112  
n° prioritaire sur le téléphone portable  
n° fonctionnant aussi sur le téléphone fixe

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17

Gendarmerie de Dombasle 03 83 48 20 47

Centre anti poison de Nancy 03 83 32 36 36

ERDF urgence dépannage électricité 09 72 67 50 54

SAUR distribution de l'eau 03 55 66 45 00

Trésorerie de St Nicolas de Port 03 83 48 11 46

SOS Amitié Lorraine 03 83 35 35 35

Correspondant Est Républicain 07 86 28 22 70

M. Daniel STEINBACH

Communauté de communes des Pays du  
Sel et du Vermois 03 83 45 23 32  
[www.cc-seletvermois.fr](http://www.cc-seletvermois.fr)

Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E) 03 83 46 52 78

Du plateau du Vermois

Mairie de Coyviller 03 83 46 65 98

3 rue de la mairie

**Pour rappel : horaires de la permanence de mairie hors vacances :**  
**Le mardi de 9 h à 17 h (pause repas entre 12 h et 14 h), le samedi**  
**matin de 8 h à 9 h 30.**



# COYVILLER INFOS

Décembre 2015

## MOT DE M. LE MAIRE

*Une année se termine, une autre s'ouvre, porteuse d'espoirs malgré les difficultés du moment, dans une société où rien ne sera plus comme avant, suite aux attentats meurtriers de Paris.*

*Plus que jamais « le vivre ensemble », la solidarité doivent être au cœur de nos valeurs républicaines.*

*Nous arrivons à une période festive que beaucoup d'entre nous attendent.*

*Mon équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter, à vous ainsi qu'à vos proches, de très joyeuses fêtes de fin d'année dans la joie et le partage.*

*Bernard ARNOLD*



Mairie de Coyviller : 3 rue de la mairie 54210 Coyviller

Tel : 03 83 46 65 98 - messagerie : [commune-de-coyviller@orange.fr](mailto:commune-de-coyviller@orange.fr)

## **TRAVAUX REALISÉS EN 2015**

- Réfection de voirie : Route de Rosières et Rue de l'Eglise, chemin de Ferrières
- Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (page suivante)
- Installation de nouveaux panneaux et d'un radar pédagogique pour renforcer la sécurité dans le village
- Achat d'un nouveau semoir et d'une lame pour le tracteur communal afin d'effectuer le déneigement dans de bonnes conditions.
- Réfection de la salle de bains du logement communal.



## **Prévenir un cambriolage c'est :**

- verrouiller toutes les portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs ;
- ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez inviolables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèques... ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art...
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile (portes anti-effraction, alarme, fermer les volets sur l'arrière du domicile en cas d'absence...);
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

**Les Gendarmes de la  
Meurthe-et-Moselle  
vous conseillent :**

**POUR PRÉVENIR  
LES CAMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit des cibles faciles.  
Il se renseigne sur vos habitudes.  
Il recherche et profite des failles de votre protection.

**Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps  
qu'ils passent à vaincre vos défenses !**

## **En cas de cambriolage :**

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie - appel au **17** ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Plusieurs réunions mutualisées ont eu lieu ces derniers mois entre les communes de Azelot, Coyviller, Manoncourt en Vermois avec Dorothee PARE du Cabinet Espaces et Territoires.

Une étude de notre « paysage » a été faite sur plan et sur le terrain afin de bien intégrer les différents zones (Bleue, verte ...) dans l'élaboration de notre PLU. Un diagnostic environnemental a été établi. Une réunion avec les exploitants agricoles et forestiers a permis de faire un état des lieux et de connaître leurs projets individuels.

Comme vous le savez déjà, un cahier de concertation est à votre disposition à la mairie.

## **Achat luminaire pour éclairage public**

Les luminaires à vapeur de mercure sont maintenant interdits suite à une directive européenne. Il faut donc envisager un mode de remplacement de ces matériels. La Communauté de communes a donc décidé d'un groupement de commandes pour optimiser la pertinence technique et le coût de cet investissement. L'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) est chargée de cette étude. Coyviller fait partie des communes adhérentes à ce groupement qui sera centralisé par la commune de Rosières aux Salines. Les travaux de remplacement des luminaires seront réalisés sur 4 ans.



## QUELQUES INFORMATIONS

**Circulation dans notre village** : Toujours au cœur de nos préoccupations, la sécurité de nos enfants et de tous les habitants est une priorité. De nouveaux panneaux ont été implantés : sens unique rue de la Mairie pour être en conformité avec le panneau Sens Interdit situé à l'angle de la rue de la mairie et de l'église, panneau de limitation à 30 km/h rue de Rosières et remplacement du panneau ralentisseur rue de Rosières.

Merci d'être prudent.



**Rappel Boîte aux lettres « MAIRIE »** : Elle est réservée aux habitants qui voudraient y déposer des documents en dehors des heures de permanence.

**Horaires Mairie** : pour rappel les heures de permanence de la mairie sont le mardi de 15h à 17h et le samedi de 8h à 9h30.

**La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016. Elle sera ouverte le 31 décembre de 10 à 12 h pour inscriptions sur les listes électorales.**

## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

**1/ S'ÉCHAPPER**
si c'est impossible
**2/ SE CACHER**

Localisez le danger pour vous en éloigner

**1** Enfermez-vous et barricadez-vous

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

**2** Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

**3** Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

**4** **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

**5** Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gendarmérie Nationale

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr

## Attention attentats

Suite aux attentats qui ont particulièrement tué les jeunes de notre pays et endeuillé la France, le Gouvernement lance une campagne de sensibilité pour mieux se préparer à la menace terroriste.

L'affiche jointe « **Réagir en cas d'attaque terroriste** » donne des instructions pratiques qui s'articulent autour de trois axes :

***S'échapper, se cacher, alerter.***

***Vous la retrouverez dans de nombreux lieux publics.***

« Courage, fuyons » vu sur les réseaux sociaux . Quoique nous en pensions, les consignes doivent être respectées. Il vaut mieux être prudents face à des personnes fortement armées.

Nous souhaitons bien sûr, à tous de ne pas avoir à rencontrer cette situation.

### Quelques signes d'une éventuelle radicalisation chez les jeunes :

- Méfiance vis-à-vis d'anciens amis,
- Rejet des membres de la famille
- Changement brutal des habitudes alimentaires,
- Abandon de l'école ou d'une formation,
- Arrêt de leurs loisirs habituels : télévision, musique, sport ...
- Changement de tenue vestimentaire,
- Fréquentation assidue des sites ou réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste,
- ....



## HABITAT

**Journée de l'énergie et de l'habitat Sel et Vermois** : Les 29 et 30 janvier 2016 se déroulera la 2ème édition des journées de l'énergie et de l'habitat.

Vous recherchez des conseils neutres sur l'isolation de votre maison ? Vous souhaitez des informations gratuites sur le remplacement de votre chaudière ? Les journées de l'Énergie et de l'Habitat sont le lieu idéal pour trouver des réponses à vos projets de rénovation de votre logement. Des professionnels seront là pour répondre à vos questions : matériaux, aides existantes ....

L'entrée et la participation aux animations sont gratuites.

Contact : 03 83 45 23 32 - [cc-seletvermois.fr](http://cc-seletvermois.fr) ou

0383372587—[info@alec-nancy.fr](mailto:info@alec-nancy.fr)

**Amélioration de l'habitat** : La Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois participe à un dispositif d'accompagnement des propriétaires pour la conception et la réalisation de travaux de l'amélioration de l'habitat. La collectivité et le Conseil départemental accordent une aide financière complémentaire pour les dossiers éligibles aux programmes de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

L'association CAMEL a été missionnée par la Communauté de communes pour informer et accompagner les habitants dans leur réflexion et les assister tout au long de leur projet, de l'élaboration du dossier de demande de subvention jusqu'à la réception du chantier.



## ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées met en avant :

- l'accessibilité « de tous » en prenant en compte tous les types de handicap,
- L'accessibilité « à tout » en développant le thème de la continuité de déplacement depuis la voirie jusqu'au cadre bâti en passant par les transports.

La commune de Coyviller est principalement concernée par l'accès à notre église. Des travaux devront être réalisés dans les 3 ans. Un dossier de projet d'agenda d'accessibilité programmée a été déposé en Préfecture.

Des études de coût sont actuellement en cours.

Des places de stationnement devront également être prévues près des lieux recevant du public : Eglise , Mairie, cimetière.



## LES MANIFESTATIONS PASSÉES

11 novembre 2015



Goûter CCAS



CCAS voyage à Verdun



## MANIFESTATION A VENIR

- Vœux du maire : le dimanche 17 janvier 2016 à 11h

## ÉTAT CIVIL

- Naissance de THEO, le 29 août 2015, fils de Anaïs DEFFERARD, conseillère municipale et de Florian HUMBERT.